

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 14 novembre 2024**

**Convocation** : 11.11.2024

**Affichage** : 11.11.2024

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Présents : 12 – Votants : 13 – Absents : 2

L'an deux mil vingt-quatre, le 14 novembre à 18h, le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Alain SCRIBE, Maire.

L'an deux mil vingt-quatre, à dix-huit heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune.

**Étaient présents :**

M. Alain SCRIBE, M. Christian AUBERT, Mme Evelyne LAMANDÉ, , Mme Maryse MONNIER,  
M. Michel NOSTRADAMUS, M. Gérard POUCHAIN, Mme Clairette SOHIER,  
M. Sébastien ALIX, M. Michel BEDELIN, M. Philippe HALAY, M. Daniel NOTREAMI,  
M. Jean-Luc RUBELT

Secrétaire de séance : Évelyne LAMANDÉ

**Absents :**

Mme Marion HOTTIN  
M. Michel LAQUAY  
Mme Aude LELIÈVRE a donné pouvoir à M. Alain SCRIBE

La séance a été ouverte à 18 heures sous la présidence de M. Alain SCRIBE, maire, qui a souhaité la bienvenue aux nouveaux conseillers municipaux : M. Sébastien ALIX, M. Michel BEDELIN, M. Philippe HALAY, M. Daniel NOTREAMI, M. Jean-Luc RUBELT, et les a déclarés installés dans leurs fonctions.

Puis Monsieur le Maire leur a remis la charte de l'élu local et en a fait la lecture à haute voix.

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le



ID : 014-211400221-20241114-PV141124-DE

## **N° 2024-112 : Nomination aux commissions communales**

Comme suite au renouvellement du conseil municipal, Monsieur le Maire propose aux nouveaux conseillers de s'inscrire dans les six commissions communales.

Le conseil accepte, à l'unanimité, la désignation des membres telle qu'elle se présente dans le tableau ci-dessous

| Travaux, voirie,<br>assainissement,<br>services<br>techniques,<br>sécurité | Urbanisme,<br>environnement | Fêtes,<br>cérémonies,<br>communication,<br>culture | Jeunesse,<br>sports, loisirs | Affaires<br>sociales,<br>Associations | Finances            | Appel<br>d'Offres      |
|--|-----------------------------|--|------------------------------|---------------------------------------|---------------------|------------------------|
| Aubert<br>Christian  | VP. Lamandé<br>Evelyne      | VP. Pouchain<br>Gérard                             | VP. Pouchain<br>Gérard       | VP. Monnier<br>Maryse                 | Pouchain<br>Gérard  | T. Lamandé<br>Evelyne  |
| Lamandé<br>Evelyne   | Lelièvre Aude               | Hottin Marion                                      | Hottin<br>Marion             | Hottin<br>Marion                      | Lamandé<br>Evelyne  | T. Laquay<br>Michel    |
| Laquay Michel  | Maryse<br>Monnier           | Lamandé<br>Evelyne                                 | Lelièvre Aude                | Laquay<br>Michel                      | Laquay<br>Michel    | T. Lelièvre<br>Aude    |
| Nostradamus<br>Michel  | Alix Sébastien              | Laquay Michel                                      | Sohier<br>Clairette          | Sohier<br>Clairette                   | Monnier<br>Maryse   | S. Monnier<br>Maryse   |
| Bedelin Michel   | Rubelt Jean-<br>Luc         | Monnier<br>Maryse                                  | Alix<br>Sébastien            | Halay<br>Philippe                     | Alix<br>Sébastien   | S. Sohier<br>Clairette |
| Notreami<br>Daniel   |                             | Sohier Clairette                                   |                              | Notreami<br>Daniel                    | Rubelt Jean-<br>Luc | S. Alix<br>Sébastien   |
| Rubelt Jean-<br>Luc  |                             | Bedelin Michel                                     |                              |                                       |                     |                        |
|  |                             | Halay Philippe                                     |                              |                                       |                     |                        |
|  |                             | Notreami<br>Daniel                                 |                              |                                       |                     |                        |

## **N°2024- 113 : Diagnostic périodique du système d'assainissement**

Monsieur le Maire fait savoir au conseil municipal qu'un arrêté préfectoral en date du 12 mars 2024 porte des prescriptions complémentaires à déclaration (en application de l'article L.214-3 du code de l'environnement) et autorise la commune d'Asnelles à poursuivre l'exploitation du système d'assainissement de la commune dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur : faire procéder à un diagnostic périodique du système d'assainissement.

Le diagnostic intègre le diagnostic de la station de traitement des eaux usées et notamment :

- la vérification du respect des objectifs d'atteinte du bon état avec les normes actuelles de rejet des eaux usées traitées ;
- la recherche des causes qui conduisent à un niveau hors normes du pH en sortie de la station de traitement des eaux usées et l'établissement des actions nécessaires pour y remédier ;
- un contrôle des équipements permettant l'auto-surveillance et la définition des améliorations/solutions à apporter le cas échéant.

Le maître d'ouvrage doit transmettre le programme de travaux issu de ce diagnostic au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2026.

Le maire a pris contact avec la Société SICEE Ingénierie qui propose une assistance à Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ce diagnostic du système d'assainissement et du Schéma Directeur d'Assainissement de la commune en 4 étapes :

- Bilan de fonctionnement du système d'assainissement
- Recensement des anomalies et dysfonctionnements par des investigations complémentaires ( inspection du réseau - tests à la fumée – contrôles de branchements)
- Préconisation d'aménagements, d'actions et de travaux pour lever les anomalies et les dysfonctionnements, et une programmation hiérarchisée
- La mise à jour du zonage d'assainissement et, en option, la réalisation du zonage pluvial sur le territoire communal (qui permet des taux bonifiés d'aide par l'Agence de l'Eau).

L'assistance à Maître d'Ouvrage comprend :

- La collecte des données
- L'assistance à la consultation et à la constitution du marché
- L'analyse des offres
- Le suivi technique administratif et financier de l'opération.

La Société SICEE Ingénierie présente un devis de 6700 € HT, soit 8040 € TTC, avec une option pour le zonage pluvial de 800 € HT, soit 960 € TTC.

Après délibération, les conseillers municipaux, sauf une abstention, décident d'accepter ce devis.

### **N°2024- 114 : Opération de drainage des parcelles du terrain de camping**

Monsieur le Maire expose le projet de la gestionnaire du terrain de camping de drainage des emplacements, car certains camping-cars très lourds s'embourbent dans les terres humides.

Madame Lamandé rappelle que ces problèmes s'expliquent en cette saison par la situation du terrain de camping situé en zone inondable (profondeur d'eau 0 à 1m ; Source DREAL) ainsi que dans le périmètre du PPRL du Bessin (zone rouge de submersion marine - Aléa fort).

L'entreprise MG Travaux réaliserait les travaux pour un coût de 2500 €, le matériel nécessaire est évalué à 1409 € HT.

Le conseil municipal décide d'accepter ces devis et de procéder aux travaux.

### **N°2024-115 : Demande de participation financière au Festival Bouge ton Bessin**

Le Festival Bouge ton Bessin porté par la Communauté de communes Seules Terre et Mer s'est déroulé les 7 et 8 juin 2024 à Creully « Objectif avoué : faire danser toutes les générations jusqu'à l'aube dans l'ombre amusé du château de Creully ».

Une demande d'aide financière est adressée à la commune d'Asnelles pour la reconduction de ce festival les 13 et 14 juin 2025.

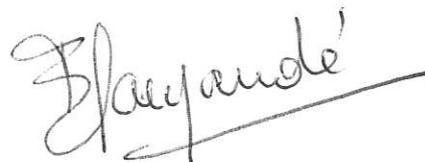
Le conseil municipal considère que trop peu d'éléments sont apportés, notamment sur la programmation des concerts et sur le plan de financement prévisionnel pour pouvoir délibérer.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H55.**

À Asnelles, le 14 novembre 2024

Alain SCRIBE, maire

Evelyne LAMANDÉ, secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le



ID : 014-211400221-20241114-PV141124-DE